

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 5 (1966-1967)
Heft: 22

Rubrik: La Suisse en bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA SUISSE EN BREF

Notre collaborateur Claude Hauser, bien que retenu en Hollande par un stage de plusieurs semaines, n'a pas voulu débrayer et s'est astreint à nous communiquer le fruit parfois très savoureux du dépouillement d'un nombre respectable de journaux suisses. Qu'il en soit très vivement remercié.

• Nouvelles du Palais fédéral :

— **M. Chaudet** a donné sa démission de conseiller fédéral fin novembre. A sa place le parti radical a proposé la candidature de **M. Nello Celio**, Tessinois qui a été élu par les Chambres au premier tour. Ainsi le canton du Tessin est de nouveau représenté au Conseil fédéral, mais la Suisse romande ne l'est plus que par **M. Roger Bonvin**.

— Ce dernier a été élu le même jour Président de la Confédération pour l'année 1967. C'est la première fois qu'un Valaisan accède à la magistrature suprême.

• **Suffrage féminin** : La votation du 20 novembre 1966 dans le canton de Zurich était attendue avec un vif intérêt car elle aurait pu constituer un tournant en cas d'issue favorable. Hélas, le projet a été repoussé par 107.773 voix contre 93.372. Le chef-lieu a voté pour, à quatre contre un, mais la majorité négative, essentiellement campagnarde, a reçu l'important appui de Winterthour.

• **La protection des hommes d'Etat étrangers** pose des problèmes aux autorités suisses. L'armée n'est pas formée à des missions de ce genre; une sorte de corps de C.R.S. fédéraux est incompatible avec l'autonomie des polices cantonales. Dès lors, on prévoit la création d'une force de police intercantionale composée d'hommes spécialement instruits en vue de la surveillance de réunions et conférences internationales.

• Grâce à l'aérodrome de Sion, les New-Yorkais seront plus vite à **Anzère** (à 14 km de Sion) que dans les Montagnes Rocheuses. Conscients de cet atout, les promoteurs de la station organisent déjà à l'intention du citadin un itinéraire touristique d'une journée. Le skieur s'envole le matin de Sion jusqu'au sommet du glacier du Wildhorn (3.247 m.) en compagnie d'un instructeur et redescend pour midi dans la vallée où une raclette lui est offerte pour le prix forfaitaire de 60 francs.

• Pour la première fois, cette année, sur le vaste enchevêtrement des rails de la gare centrale de Zurich (1.500 aiguillages au total), les **CFF** luttent contre la neige et le gel au moyen du gaz propane. Pour commencer, 80 aiguillages seront chauffés, garantissant un fonctionnement irréprochable par les plus basses températures.

• **Nouvel axe nord-sud du réseau routier européen**, le **San Bernardino**, premier grand tunnel entièrement suisse (6,6 km) sera ouvert au cours de l'hiver 1967-1968. Il culmine à 1.955 m. et sera ouvert toute l'année.

• Sur les chantiers de l'**autoroute de Winterthour**, un pont s'effondre. 6 blessés graves, 11 blessés légers. 6.000 tonnes de béton et de fer à déblayer. Les causes concrètes de l'écroulement seront difficiles à établir.

• Les membres de l'**Association suisse des fabricants de cigarettes** ont adopté un « code éthique » par lequel ils s'engagent à restreindre leur publicité, notamment à l'égard de la jeunesse. Sont interdites : toute publicité dans des publications destinées aux moins de 18 ans, toute publicité sur des vêtements de sportifs, toute distribution d'échantillons aux moins de 18 ans et dans les écoles de recrues...

• Les plans définitifs d'un important projet touristique ont été remis à l'Etat du Valais : celui de la construction d'un télé-glacier dont l'arrivée est prévue à plus de 3.200 m. et le départ à 2.700 m. Cette installation aura pour cadre le glacier du Grand-Désert ou glacier de la Rosa-Blanche qui s'étend sur plusieurs kilomètres au fond du Val de Nendaz. Il permettra aux intéressés de skier durant toute l'année même au mois d'août sur la vaste étendue glaciaire.

• La surprenante victoire de Genève/Servette sur le leader Viège par 13 à 0 provoque un regroupement en tête aux **championnats suisses de hockey sur glace**. Zurich 12 matches et 16 points, Gen./Serv. 11-15, Viège 11-15, Chx-de-Fds 12-15, Langnau 11-14. Dans la même discipline, l'équipe nationale suisse a fait récemment match nul contre l'Allemagne et perdu la première rencontre; elle a par ailleurs perdu 2 rencontres amicales contre l'équipe tchèque de Slovan Bratislava. Toujours la condition physique...

• Bâle, champion d'automne de **football**, devant Zurich, Grasshoppers et Lugano, est une équipe en forme. Elle s'est également qualifiée pour la coupe de Suisse. En quart de finale des vainqueurs de coupe, Servette affrontera Slavia Sofia.

En championnat d'Europe des nations, le classement du groupe de la Suisse s'établit de la façon suivante : Italie 1 match 2 points, Roumanie 2-2, Suisse 1-0 (perdu 4-2 contre la Roumanie), Chypre 0-0.

• L'association suisse des journalistes sportifs a établi le classement des sportifs les plus méritants de l'année 1966. 1) Meta Antenen, athlétisme, 2.066 points, 2) Alois Kälin, ski, 1.643 points, 3) Luigi Taveri, motocyclisme, 1.577 points, 4) Fritz Schneidegger, motocyclisme.

• Des auteurs suisses connaissent en URSS une grande popularité : Gottfried Keller (ses livres, ont paru en six langues à un tirage total de plus de 2 millions d'exemplaires), J.J. Rousseau, Conrad-Ferdinand Meyer (environ 1 millions d'exemplaires), Johann Pestalozzi, Jeremias Gotthelf; les œuvres dramatiques de Dürrenmatt sont jouées de Moscou à Léningrad.

• Une troupe romande (Centre dramatique romand/Theâtre de Ca-rouge) représentera l'art dramatique suisse à l'**Exposition universelle de Montréal**. Elle y jouera notamment « La Muraille de Chine » de Max Frisch.

• Chaque année, à l'automne, plusieurs centaines de candidats se présentent à Paris, au concours du Conservatoire national d'art dramatique. Après les 3 éliminatoires, seuls 24 d'entre eux sont choisis pour suivre les cours de l'illustre maison. Cette année, une jeune Suisse de 21 ans, Catherine Eger, faisait partie des heureux élus.

• Depuis 1945 à l'**UNICEF**, la bernoise **Gertrud Lutz** a été nommée **vice-directrice** de cette organisation à Paris. Précédemment, elle avait représenté l'**UNICEF** en Pologne, 13 ans au Brésil et 18 mois en Turquie.

• Une fabrique romande d'horlogerie finance le **premier planétarium de Suisse** qui sera mis en chantier au début du printemps prochain, à la Maison suisse des transports, à Lucerne. Une vaste salle pouvant contenir 300 personnes, équipée d'une coupole de 13 mètres de diamètre permettra d'apercevoir quelque 9.000 étoiles des deux hémisphères.

• La Suisse a participé au sauvetage des monuments de **Nubie** par l'envoie de plusieurs spécialistes et par le don d'une somme d'un million de francs suisses.

• Un ethnologue suisse, le **professeur Jean Gabus**, vient d'être chargé par l'**UNESCO** de monter la grande exposition d'art africain qui sera présentée à Dakar en avril à l'occasion du premier festival mondial d'art nègre.

• **Hellas**, un court métrage en couleur de la Swissair sur la Grèce, a reçu le **premier prix du meilleur film touristique**, pendant la 16me Semaine internationale du film touristique et folklorique à Bruxelles. Vingt-et-un pays y participaient.

Au **15me Festival international de Trento**, le film « **Fahrt Frei** » de la société Kern Film AG de Bâle a remporté le **premier prix** décerné à un documentaire relatif à la montagne.

• Poursuivant sa politique de collaboration avec le haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, le Conseil fédéral a autorisé la venue en Suisse d'un nouveau groupe de 80 réfugiés physiquement, psychiquement ou socialement handicapés. Il s'agit de réfugiés qui, déjà admis dans un autre pays, ne purent pas être intégrés à la communauté.

• La plus importante **Maison Suisse**, centre de ralliement pour 4.000 de nos compatriotes, a été officiellement inaugurée à **Lyon**. Elle occupe le rez-de-chaussée et le sous-sol d'un immeuble de grand standing. Une salle de 250 mètres carrés qui peut être subdivisée, sera réservée aux usages les plus variés : conférences, expositions, concerts, projections cinématographiques, banquets... Une pièce prévue pour les réunions restreintes recevra la bibliothèque, point de départ du foyer culturel. Au sous-sol est installé un carnotzet. Le reste du bâtiment, propriété de compagnies d'assurances, est aménagé en bureaux où la Chambre de commerce suisse a installé son secrétariat.

• Près du Château de Chillon, à Veytaux, se construit la **première grande centrale électrique souterraine** dont les groupes « pompe-turbine » serviront soit à produire de l'électricité de « pointe » par la chute de l'Hongrin, soit à pomper l'eau du Léman dans le bassin supérieur en utilisant l'énergie de nuit en provenance de la centrale thermique de Vouvry alimentée par l'huile lourde des raffineries du Rhône.

• **De l'abstentionnisme**. Le peuple genevois a dû se prononcer à la veille des fêtes de fin d'année sur un sujet important « la dématérialisation des études ». 163.475 inscrits, 30.991 votants, 16.973 oui, 13.222 non. La participation dans l'ensemble du canton est inférieure à 19 %, représente 16,5 % en ville; la proportion des votants est au plus bas dans les arrondissements urbains dits « populaires » (12 % à Mail-Jonction, par exemple).

• Trois « cowboys » suisses se rendent à cheval de Calgary (Canada occidental) à El Paso (Texas). Les jeunes gens ont déjà parcouru 2.700 km.

• La **Suisse** est l'un des meilleurs clients de la Bourgogne et tout particulièrement pour ses vins. Pour les 9 premiers mois de 1966, la Bourgogne a exporté près de 400.000 hectolitres dont 104.410 vers notre pays.

• **Les Suisses voyagent beaucoup**. Selon l'**« Union internationale des organisations officielles de tourisme »**, 39,01 % d'entre eux sont allés à l'étranger, en 1964, 32,65 % de Canadiens, 31,23 % du Bénélux, 23,89 % de Français, 21,47 % d'Allemands...

• Pour sa **police de l'autoroute**, le **canton d'Argovie** a fait l'acquisition de cinq Jaguar, modèle de luxe d'environ 30.000 francs. Il n'y a dans le canton que deux tronçons d'autoroute d'à peu près 5 km chacun !

• **Incident tragi-comique à Vallorbe pendant les manœuvres militaires** : six chevaux affolés par des pétards passent la frontière et galopent en France. Finalement, les chevaux ont pu être récupérés sains et saufs. On parlera longtemps dans la région de cet incident qui provoqua une série d'alarmes téléphoniques des deux côtés de la frontière.

• M. Walter Stampfli, conseiller fédéral de Soleure, venait de donner sa démission. Assistant pour la dernière fois à une séance, il eut à répondre à l'auteur d'un postulat. Messieurs, dit-il, ce matin en partant de chez moi, ma femme m'a dit : « Walter, c'est ton dernier jour, sois gentil pour une fois avec ces messieurs. Aussi pour faire plaisir à ma femme, j'accepte ce postulat. » Comme on le voit, les épouses suisses sont plus influentes qu'on ne le croit en politique. Elles n'ont vraiment pas besoin du bulletin de vote pour ça.